

Marie Moret à monsieur Chastanier, 6 septembre 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (365r, 366r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 6 septembre 1897,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46841>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméSur l'édition de la circulaire de Marie Moret aux membres de l'Association

du Familistère : Marie Moret confirme à Chastanier l'envoi le 4 septembre 1897 du bon à tirer. Préparation du numéro de septembre 1897 du journal *Le Devoir* : Marie Moret retourne à Chastanier toutes les épreuves avec quelques corrections ; envoi retardé par la fête de l'Enfance du Familistère. Marie Moret s'excuse de la mauvaise qualité de son écriture, l'usage de son bras droit lui étant encore difficile. Rappelle à Chastanier : que le journal est tiré à 330 exemplaires, dont 280 exemplaires doivent être mis sous enveloppe ; qu'un exemplaire sorti de presse doit être envoyé à Pascaly et à elle-même ; que le ballot des exemplaires doit être expédié en petite vitesse à la gare de Guise à l'adresse d'Henri Buridant ; qu'il faut garder la composition des « Documents pour une biographie complète... » pour un tiré à part lorsqu'il y aura assez de texte pour remplir une feuille. Demande à Chastanier de lui envoyer sa facture dès l'achèvement du numéro du journal et de son « manifeste ».

Mots-clés

[Actualité](#), [Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Édition](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Événements cités

- [Élection de l'administrateur-gérant de l'Association coopérative du capital et du travail \(12 septembre 1897, Guise\)](#)
- [Fête de l'Enfance du Familistère \(5-6 septembre 1897, Guise\)](#)

Lieux cités [Gare de Guise, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familière
 Par monsieur Berthelot 1891
 je vous rappelle
 Monsieur dit voe d'at.
 que Monsieur Chastanier
 offre à l'honneur de nous
 confirmer ma lettre en la
 recommandant et conte-
 nant ma communication
 à la Société du Famil-
 lier, avec le bon à
 tirer. J'espère que men-
 tenant ce document
 sera plus facile
 pour ce même objectif.
 Je vous retourne
 toutes les épreuves
 mises au grand feu
 en gare

prochain numéro de
 l'or, avec quelques
 petites corrections

Je n'ai pas pu
 le retourner hier
 nous allons être
 cette fin de l'Espagne
 dans une brièveté
 et mon existence à ce
 temps me manque et
 l'usage de mon bras
 mais je suis encore
 à faire

Aujourd'hui nous avons
 reçu nos deux dernières
 épreuves. Mes amis sont
 parfaites

Marie Godin
 Je suis ravi qu'il vous plait

Guise Gaministre

— Par mesme d'ordre
je vous rappelle
Monsieur S'il vous plaît,
que le tréteau du Demir
soit se faire à 330 cent-
mètres : que nous on
limiter 250 sous enveloppes
et à ce non enveloppes
aussitôt tréteau à veiller
adresser au. n° 1111111111
par poste à R. P. C. L.
et un à moi. — Je demando
le ballot de tréteau
expédié en pochettes vides
port dû à monsieur
à Monsieur le Buridant
ville de Guise Aisne
Guise Aisne
en gare

— Vous attendez la com-
mission de l'artille
d'Orléans. Dès que
à trente mètres quand
une feuille sera remplie
vous appellez monsieur
de Jea. Moncaut. La
facture de celle je
vous versai aussitôt de
l'achèvement de ce que
le numero du Demir et
le monsieur Kaniosterini
ou, veuillez agréer
ses amitiés à monsieur
meilleur malentendant
en ville de Guise
sa place. Monsieur
Je reçois votre lettre du 1^{er} d'août
à rembourser. Soit bonne note. & remerciement.